

J'ai dit, en tant que député, il y a 28 ans. Je ne laisserai pas dire que ce fut une « erreur », comme l'a fait Nicolas Sarkozy. Aujourd'hui encore, la retraite à 60 ans est un précieux « bouclier social ». Pour ne prendre qu'un exemple, qui défendra que ceux qui ont fait toute leur carrière comme maçon ou couvreur doivent continuer à travailler jusqu'à 62 ans ?

J'ai dit aussi mon profond désaccord sur la manière dont le gouvernement aborde la question de la pénibilité. Le fait d'avoir exercé un métier pénible doit, en lui-même, donner des droits. Or, dans le projet du gouvernement, il faut aller voir un médecin et démontrer qu'on va très mal pour que la « pénibilité » soit prise en compte. C'est humiliant, c'est méprisant et c'est injuste. Nous avons eu droit ces derniers mois à toutes sortes de manœuvres. D'abord, les concessions en trompe-l'œil : la mesure concernant les femmes ayant interrompu leur parcours professionnel - entre des dates précises – pour élever trois enfants ne concernera que peu de personnes par rapport au grand nombre de ceux – et surtout de celles – qui devront travailler jusqu'à 67 ans pour obtenir une retraite à taux plein.

Il y eut ensuite les incertitudes sur l'ordre du jour du Sénat, entraînant des difficultés d'organisation pour bon nombre de sénateurs : c'était l'effet recherché ! Il y eut enfin, le passage en priorité des articles 5 et 6 portant respectivement à 62 ans l'âge légal et à 67 ans l'âge de la retraite à taux plein. Ces manœuvres n'ont trompé personne. Elles sont dérisoires. Le débat est loin d'être terminé. Et à voir les réactions des Français, on constate que ces manœuvres dérisoires sont – et seront- largement contreproductives.

Jean-Pierre Sueur

Les interventions de Jean-Pierre Sueur dans le débat

>> [Séance du 6 octobre](#)

>> Séance du 7 octobre (lien à venir)

.